

SSIAP 2 - Recyclage triennal

Le SSIAP 2 est valable seulement 36 mois après son obtention avant que ce délai ne soit passé le titulaire doit effectuer un recyclage triennal organisé par un centre de formation agréé (Arrêté du 2 mai 2005 article 7). Les titulaires du diplôme SSIAP 2 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant pas justifier de 1607 heures d'activité d'agent de sécurité doivent se soumettre à une remise à niveau.

Public concerné :

Cette formation est destinée aux chefs d'équipe de sécurité incendie devant effectuer un recyclage de leur diplôme SSIAP 2.

Prérequis :

- Être titulaire du SSIAP 2 ou d'une équivalence des diplômes ERP 2 et IGH 2 en cours de validité (diplôme obtenu il y a moins de 36 mois).
- Justifier de 1607 heures d'activité en tant que chef d'équipe de sécurité incendie sur les 36 derniers mois.
- Diplôme SST ou PSC1 en cours de validité.

Objectifs :

- Actualiser ses connaissances et compétences relatives à la qualification SSIAP 2.
- Réviser la réglementation et valider les acquis d'agent de sécurité incendie.
- Réactualiser son diplôme pour 3 ans.

Durée :

14 heures de formation sur 2 jours.

Participants :

15 participants maximum par session.

Matériel :

Matériel de l'équipe de sécurité, extincteurs, robinet d'incendie armé, machine à fumée froide, main courante, moyens de communication mobile, ordinateurs, matériel de projection.

Programme :

Séquence 1 : Prévention

- Evolution de la réglementation en matière de prévention.

Séquence 2 : Moyens de secours

- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours (extinction, SSI).

Séquence 3 : Gestion du poste central de sécurité

- Gestion du poste central de sécurité en situation de crise.
- Gestion d'une alarme, d'une alerte et réception des secours.
- Faire un compte rendu de l'incident à la hiérarchie.

Séquence 4 : Organisation d'une séance de formation

Les méthodes pédagogiques :

- Animation d'une formation.
- Déroulement et chronologie d'une séance.
- Analyser la pratique pédagogique des participants.

Séquence 5 : L'équipe de sécurité incendie

Organisation, fonctionnement et gestion de conflits de l'équipe de sécurité :

- Accueil d'un nouvel agent.
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens.
- Gérer les conflits.
- Gestion des documents administratifs.

Validation de la formation :

- Être présent à l'ensemble des séquences programmée au recyclage.
- QCM et mises en situations.
- A l'issue du stage une attestation de recyclage est délivrée par le centre de formation contenant une appréciation sur les actions du stagiaire pendant les séquences pratiques et l'étude de cas.